

GEOFFROY DE GONNEVILLE



LE CONTINUATEUR DE L'ORDRE DU TEMPLE

Si la majorité des historiens admettent ou soupçonnent l'existence au sein de l'Ordre du Temple médiéval d'une branche parallèle, dépositaire de certaines Connaissances et de secrets. Ainsi peu d'entre eux envisagent qu'elle pût avoir une descendance héritière de ses secrets. Leur conviction repose sur le postulat que le secret de l'opération dirigée contre l'**Ordre du Temple** fut si bien gardé que l'effet de surprise joua de façon absolue, prenant au dépourvu les **Templiers** dont aucun n'échappa à la rafle générale. Mais en réalité de nombreux faits et divers témoignages prouvent au contraire, que nombre de chevaliers et de sergents passèrent à travers les mailles du filet, que d'autres parvinrent par la suite, à s'évader de prison.

Bien des faits concourent à démontrer que les supérieurs de l'Ordre avaient été informés de ce que tramait le roi dans l'ombre et qu'ils avaient été à même de prendre certaines mesures de sauvegarde, à la fois pour se prémunir contre la divulgation de ses secrets et pour en assurer la perpétuation.



Par ailleurs, le coup de filet lancé contre les Templiers ne connut pas une réussite totale partout. Il se produisit quelques bavures à la faveur desquelles des frères purent prendre le large.

C'est ainsi que la maison de Gisors fut oubliée par suite d'une incompréhensible négligence et ses membres ne furent appréhendés que le 23 novembre seulement. Ce fut également le cas de quelques commanderies rurales isolées, sans doute le manque d'effectifs dans certaines régions n'ayant pas permis une parfaite synchronisation de l'opération.



Curieusement même les **Templiers** du Mas Deu dans les Pyrénées, ne furent jamais inquiétés. On a dit que leur commanderie avait joui d'une particulière et mystérieuse protection, mais il est plus vraisemblable que, dépendant de la province templière d'Aragon, on l'ait délibérément ignorée pour éviter toute complication diplomatique avec le roi Jaime.

Il est donc presque prouvé que les chefs de l'Ordre, accusés par certains historiens de ne pas avoir tenu compte par orgueil, des mises en garde qui leur étaient parvenues, se croyant invulnérables, avaient pris certaines précautions, parmi lesquelles celle de donner la consigne aux initiés du Temple de se soustraire à un coup de force possible du pouvoir. Beaucoup de ces derniers trouvèrent refuge chez des membres du Tiers Ordre du Temple ou chez des maçons appartenant à la confrérie templière des constructeurs. D'autres gagnèrent l'étranger Grande Bretagne, Espagne ou Portugal, ne s'y sentant pas menacés.

Pour ce faire, la plupart durent alors fuir à bord de vaisseaux de l'Ordre en y embarquant ce qu'ils purent déménager discrètement de leurs maisons. Il est vraisemblable que les équipages des navires templiers se tenaient déjà prêts à appareiller et mirent les voiles dès l'arrivée des fugitifs.

On sait, en effet, que l'Ordre du Temple possédait, pour le besoin de ses liaisons maritimes, le transport de ses membres, voire « les passages » de pèlerins à destination de la Palestine, comme l'importation des épices et des produits orientaux à laquelle il se livrait sur le plan commercial, une flotte importante comportant, à côté des nefs destinées au trafic côtier, des navires de haut bord capables d'affronter la haute mer et d'assurer la navigation au long cours. Or aucun bâtiment ne figure sur les inventaires de saisie dressés par les gens du roi. C'est donc que ces navires, habituellement au mouillage dans les multiples ports de l'Ordre échelonnés des Flandres à la Rochelle et de Collioure à Saint-Raphaël, avaient appareillé, ayant levé l'ancre et mis la voile avant la date fatidique du 13 octobre.



Pour toutes les raisons ci-dessus exposées il n'est pas téméraire d'admettre que l'Ordre du Temple, réduit à la seule élite composée de ses initiés, une fois l'orage passé, poursuivit sa mission dans l'ombre depuis lors, afin de réaliser son dessein occulte en temps opportun. A défaut de preuves formelles que l'Ordre sauva ses secrets en soustrayant ses documents essentiels et ses initiés dépositaires de ses connaissances et de son enseignement à la saisie et à l'arrestation, puisqu'il s'agissait de préserver sa doctrine ésotérique et d'en assurer la transmission dans le futur, il en existe de trop nombreuses présomptions pour réfuter la possibilité d'une perpétuation de la tradition templière authentique. L'histoire ignore encore de ce qu'il advint des deux autres dignitaires, **Geoffroy de Bonneville**, précepteur de Poitou Aquitaine et Hugues de Pairaud, Grand Visiteur de France, qui ne s'étaient pas associés à la révolte du



Grand Maître Jacques de Molay et de Geoffroy de Charnay, précepteur de Normandie, qui en rétractant leurs aveux étaient devenus relaps, et furent brûlés à la pointe de l'île aux Juifs à Paris en 1314. Bénéficièrent-ils par la suite d'une mesure de clémence de la part de l'un des successeurs de Philippe le Bel, sinon de l'un de ses fils qui régnèrent brièvement chacun, ou de son neveu, qui monta sur le trône à la mort du dernier de ses cousins paternels ? Cette dernière éventualité n'est pas impossible car il prit de nombreuses mesures, abrogeant certaines de celles édictées par son oncle, d'autant plus que le pape Jean XXII était plutôt bien disposé à l'égard des anciens Templiers, même s'il se trouvait dans l'impossibilité d'annuler l'abolition de leur Ordre prononcée par son prédécesseur car c'eût été condamner tacitement la mémoire de celui-ci.

Quoi qu'il en soit, bénéficia-t-il d'une libération discrète ou d'une évasion peut-être même facilitée par le pouvoir, **Geoffroy de Gonneville** a recouvré la liberté et fui hors de France. On retrouve trace de sa présence 4 ans plus tard en 1318 en Dalmatie à Spalato (actuellement Split en Croatie), où il a présidé un chapitre général rassemblant les principaux **Templiers** contraints à la clandestinité. Il existe des traces historiques de son passage et de la réunion des Rencontres Templière (les documents se trouveraient dans les archives d'une bibliothèque du Moyen-Orient).



Dans la même période de temps le roi Jaime d'Aragon se trouvait en mer Adriatique, avec une partie de sa flotte dans les environs de Spalato, était-il présent à ce chapitre général, ou se trouvait-il là, pour d'autres raisons ? Certains ont fait de Geoffroy de Gonneville, le Maître Secret, véritable Grand Maître de l'Ordre du Temple, dont Jacques de Molay n'était que le supérieur visible et qui se trouvait, en réalité, son subordonné.



Même s'il n'existe pas de trace historique de la fonction de Maître Secret, on peut supposer que Geoffroy de Gonneville avait la responsabilité du groupe directeur de Templier, qui à la suite du chapitre de Spalato, se réunirent et siégèrent durant deux années à Corfou. C'est à partir de ce second chapitre que le mouvement Templier fut divisé en trois groupes (Pouvoir, Savoir, Sagesse).

Le Groupe Sagesse agira et perpétuera le noyau initiatique et occulte de l'Ordre du Temple à travers le Groupe des **Fidèles d'Amour...**